

Pratiques et besoins de financement des entreprises individuelles

Artisanat, commerce, professions libérales

Janvier 2025

Méthodologie

L'enquête a été menée par voie électronique auprès de 2 946 entreprises, dont 1107 entreprises individuelles.

La diffusion du questionnaire a ciblé les principaux secteurs de la petite entreprise (artisanat, commerce de détail, hôtellerie-restauration, professions libérales).

L'enquête a été réalisée par voie électronique entre novembre et décembre 2024 et auto-administré. Il comprenait une cinquantaine de questions (durée moyenne : 11 mn).

La qualité des réponses est très bonne, avec un taux de remplissage de 81 % des questions.

La taille de l'échantillon est très satisfaisante. Cependant, le mode de questionnement (électronique et auto-administré) peut avoir introduit un biais en influençant le profil des entreprises répondantes.

Un redressement des données a été réalisé pour être représentatif de la répartition sectorielle et de la taille des entreprises (référence : structure sectorielle des entreprises au 31 décembre 2022 selon l'INSEE).

Echantillon de
micro-entreprises

487

Echantillon
d'entreprises
individuelles classiques

620

Répartition sectorielle des entreprises avant et après redressement des données

| | Avant redressement | Après redressement |
|--|--------------------|--------------------|
| Artisanat du BTP | 20 % | 18 % |
| Artisanat et commerce de l'alimentation | 12 % | 5 % |
| Hôtellerie-restauration | 13 % | 5 % |
| Artisanat de fabrication | 13 % | 6 % |
| Artisanat des services | 20 % | 16 % |
| Professions libérales du droit | 2 % | 2 % |
| Professions libérales de santé | 6 % | 17 % |
| Professions libérales techniques et cadre de vie | 14 % | 31 % |

Répartition des entreprises par taille avant et après redressement des données

| | Avant redressement | Après redressement |
|---------------------|--------------------|--------------------|
| Aucun salarié | 45 % | 73 % |
| 1 à 2 salariés | 20 % | 14 % |
| 3 à 4 salariés | 12 % | 7 % |
| 5 à 9 salariés | 14 % | 4 % |
| 10 à 19 salariés | 7 % | 1 % |
| 20 salariés et plus | 2 % | 1 % |

01.

**Portrait des entreprises
individuelles**

Les 2/3 des petites entreprises artisanales, commerciales et libérales sont des entreprises individuelles

Les résultats de l'étude sont analysés en fonction du régime juridique des entreprises individuelles, par comparaison aux formes sociétaires :

- les entreprises individuelles des régimes classiques (dénommées "entreprises individuelles classiques")
- les entreprises individuelles du régime micro-entrepreneur

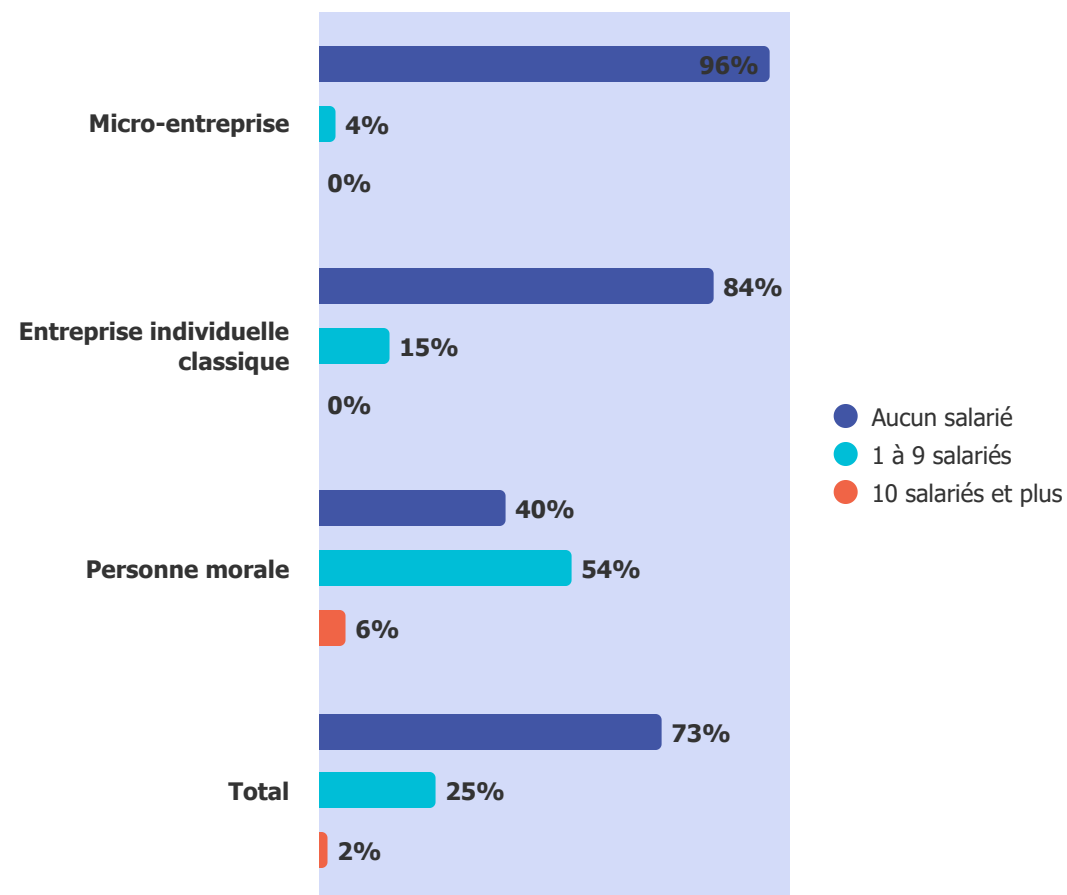
Le choix des statuts est corrélé étroitement avec la taille des entreprises :

- le plafond de chiffre d'affaires des micro-entreprises limite les capacités de développement et d'embauche ;
- **84 %** des entreprises individuelles du régime classique n'ont aucun salarié.
- Les sociétés ont généralement une taille plus grande : **60%** emploient des salariés.

Les entreprises ont par ailleurs des modèles économiques variés selon les secteurs :

- Dans l'artisanat de fabrication, **91%** des entreprises n'ont aucun salarié.
- Dans l'hôtellerie-restauration, cette part est réduite à **41%**.

Quel est l'effectif salarié actuel de votre entreprise (en dehors de vous et en comptant les apprentis) ?



Modalités de création et profil des dirigeants

88% des entreprises individuelles interrogées ont été fondées par leur créateur, contre 12% qui ont été reprises.

Parmi les reprises, la majorité sont des reprises externes (hors milieu familial ou reprises par un ancien salarié).

Les reprises sont moins fréquentes que parmi les entreprises structurées en société.

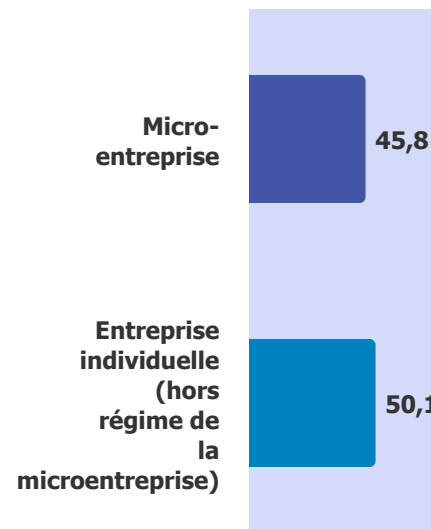
Dans les petites entreprises, le profil des chefs d'entreprise, son parcours et son niveau de formation, sont souvent déterminants pour expliquer les choix stratégiques et de gestion.

- les micro-entrepreneurs sont en moyenne plus jeunes que les chefs d'entreprise individuelle classique ;
- la différence dans les niveaux de diplôme détenus s'explique notamment par un effet sectoriel : le régime micro-entrepreneur est interdit dans les professions libérales réglementées.

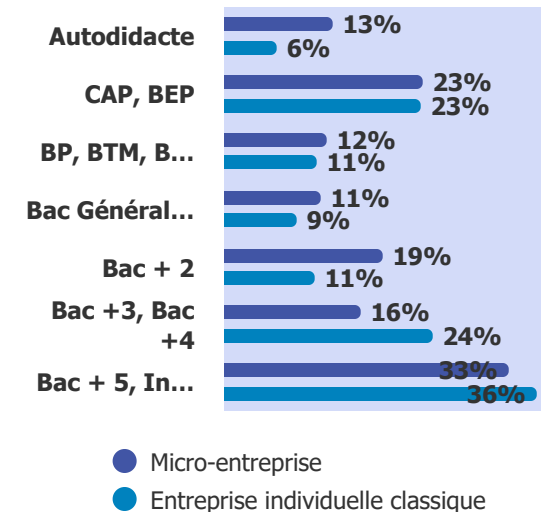
Quelles ont été les conditions de création de votre activité ? (base : entreprises individuelles)



Age moyen des chefs d'entreprise individuelle

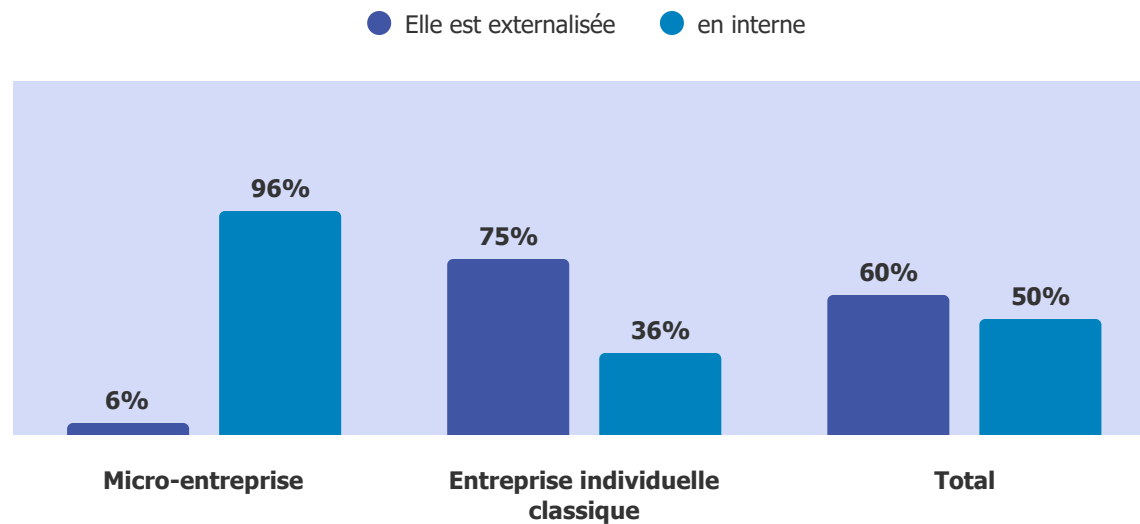


Niveau de diplôme des chefs d'entreprise individuelle



Les deux tiers des petites entreprises externalisent la gestion de leur comptabilité

Modalités de gestion de la comptabilité (plusieurs réponses possibles)



Dans les entreprises individuelles, l'externalisation de la comptabilité concerne 60% des entreprises.

Sans surprise, la part des micro-entrepreneurs externalisant leur gestion comptable est limitée (6%).

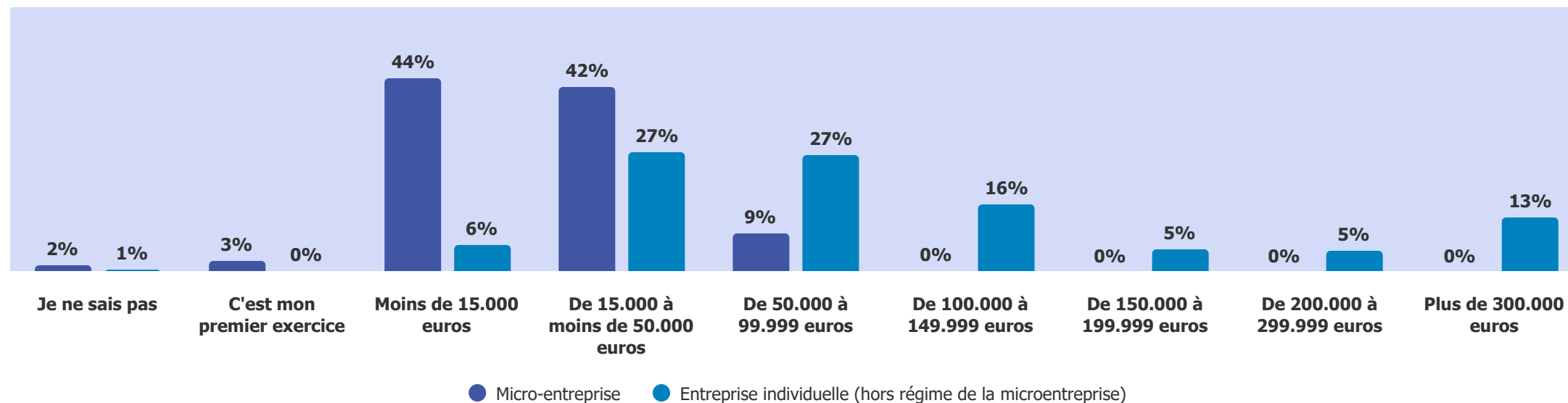
2.

**Situation économique
des entreprises**

Des chiffres d'affaires inférieurs à 100 000 euros dans la majorité des cas

Le chiffre d'affaires moyen des entreprises individuelles est très variable selon le statut juridique et la taille de l'effectif salarié (les deux étant corrélés) : 100% des micro-entreprises, **60 %** des entreprises individuelles classiques ont un chiffre d'affaires inférieur à 100.000 euros (contre seulement **24 %** pour les sociétés)

Chiffre d'affaires des entreprises individuelles



Evolution de l'activité : 31 % des entreprises en baisse d'activité

L'évolution de l'activité est orientée à la baisse pour 31% des entreprises individuelles du régime classique et 28% des micro-entrepreneurs.

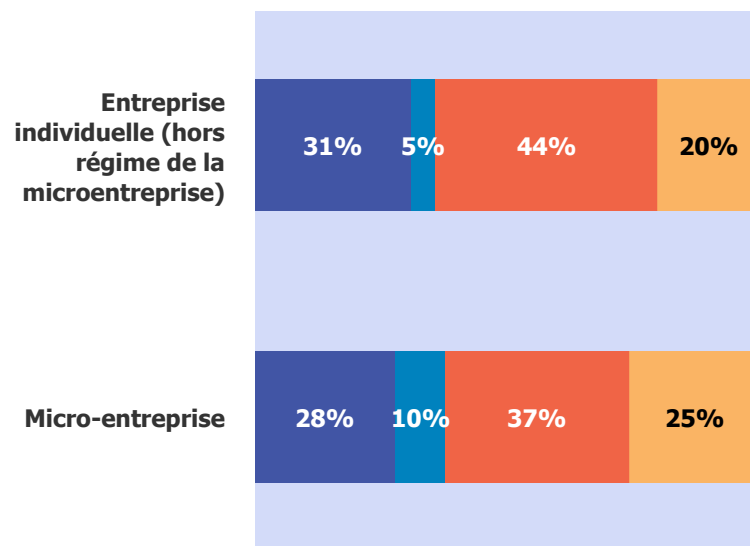
Les secteurs les plus touchés par les baisses d'activité sont l'artisanat du BTP et de l'alimentation.

Les cas d'évolution à la hausse concerne plus souvent des entreprises de moins de 3 ans ou des entreprises individuelles de plus de 3 salariés.

L'emploi est stable dans 72% des entreprises et en baisse dans 17%.

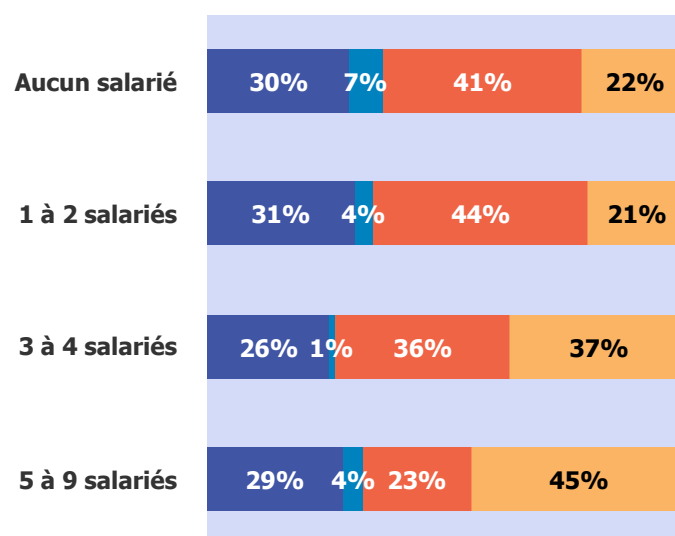
Evolution du CA par régime

● En baisse ● En dents de scie ● Stable ● En hausse



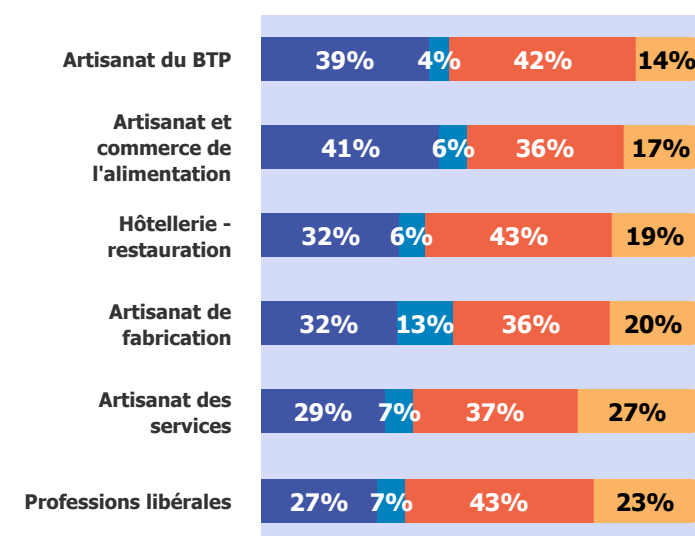
Evolution du CA selon l'effectif salarié

● En baisse ● En dents de scie ● Stable ● En hausse

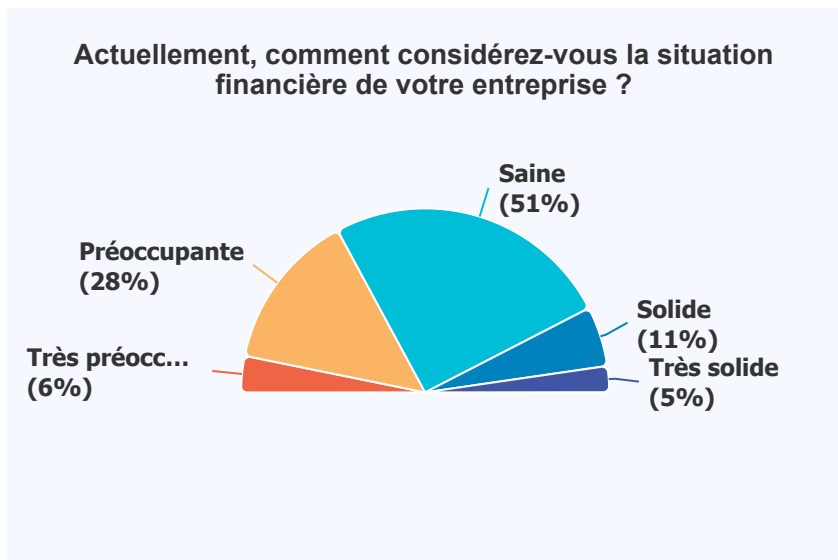


Evolution du CA par secteur

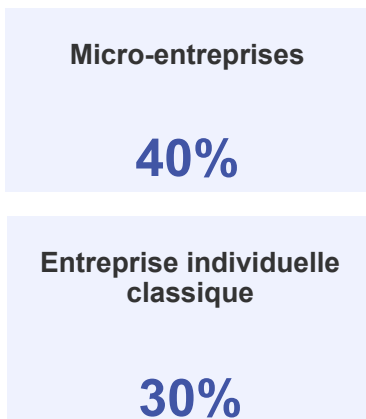
● En baisse ● En dents de scie ● Stable ● En hausse



Situation financière : 34% d'entreprises en situation financière préoccupante (40% parmi les micro-entreprises)



Situation financière (très) préoccupante



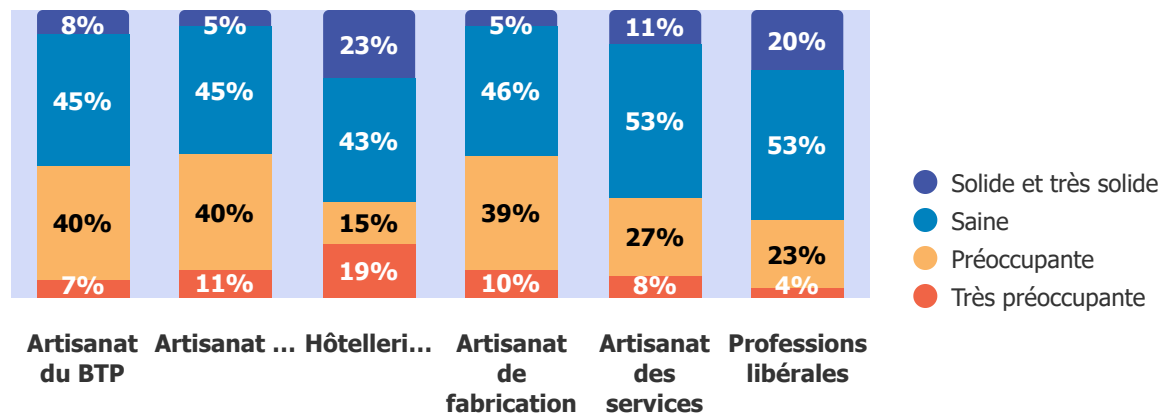
La situation financière des entreprises individuelles est saine dans 51% des cas. 34% la trouvent préoccupante (dont 6% très préoccupante). Ce taux est élevé au regard d'enquêtes menées durant la dernière décennie.

La situation des micro-entreprises paraît plus critique (40% déclarent une situation préoccupante ou très préoccupante contre 30% des entreprises individuelles classiques et 36% des sociétés).

La part d'entreprises en situation très préoccupantes atteint 19% dans l'hôtellerie-restauration, même si une part importante d'entreprises de ce secteur affiche une situation solide.

La baisse d'activité est souvent à l'origine de ces situations.

Situation financière des entreprises par taille



Des marges en baisse dans 42% des entreprises

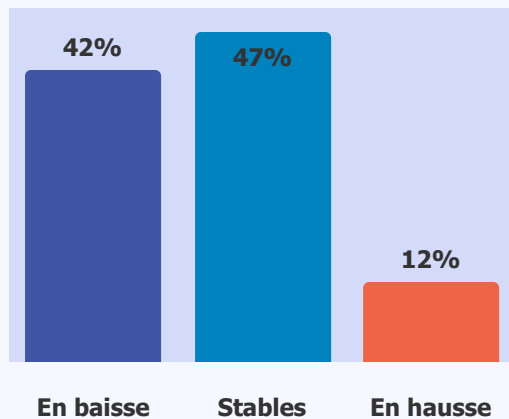
Les marges se sont détériorées au cours de l'année passée : 42 % des entreprises individuelles ont des marges en baisse (une part identique à celle des petites entreprises structurées en société). Cette tendance à la baisse des marges concerne tous les secteurs, à l'exception des professions libérales de santé.

L'endettement paraît en revanche stable ces trois dernières années pour 64% des entreprises. 16% ont un endettement en baisse, 20% en hausse.

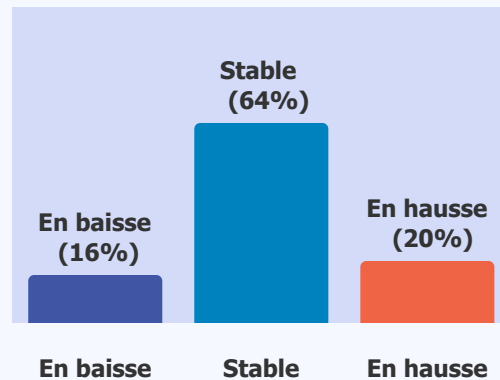
13% des entreprises remboursent actuellement un prêt garanti par l'État (PGE), un taux variant de **10 %** dans les professions libérales à **21 %** dans l'Artisanat et le Commerce de l'Alimentation. **6 %** des entreprises individuelles ont déjà remboursé leur PGE.

La part d'entreprises remboursant un PGE augmente avec la taille des entreprises.

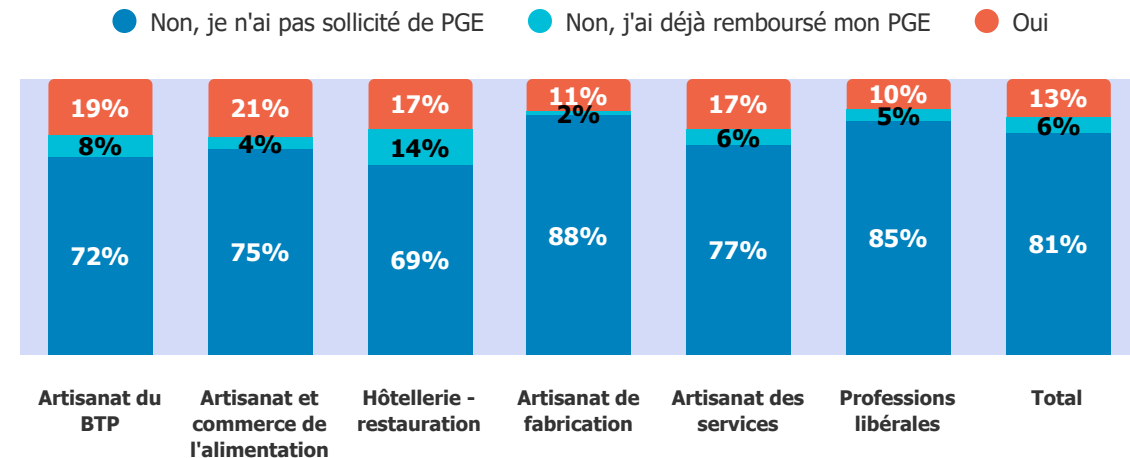
Comment ont évolué vos marges ces 12 derniers mois ?



Comment a évolué votre niveau d'endettement ces trois dernières années ?



Situation financière des entreprises par taille (EI classiques)



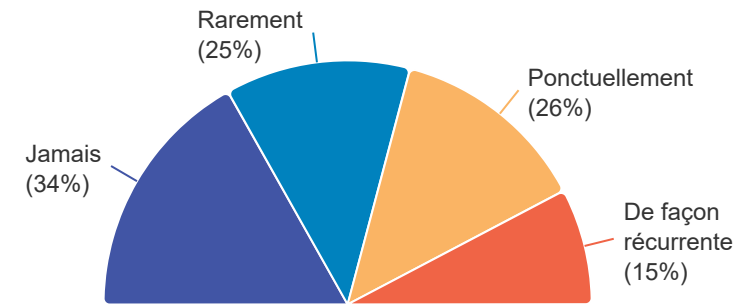
41% des entreprises individuelles sont confrontées à des problèmes de trésorerie ponctuels ou récurrents

La dégradation de la situation économique finit par avoir un impact sur la situation de trésorerie des entreprises : 15 % des entreprises individuelles rencontrent des problèmes de trésorerie de façon récurrente, 26 % les rencontrent ponctuellement

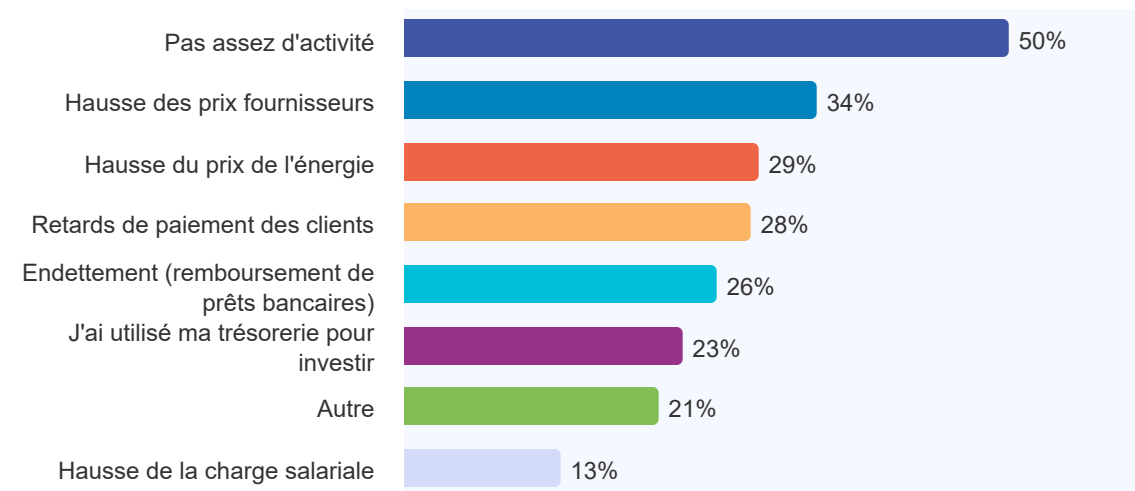
Selon les entreprises interrogées, les problèmes de trésorerie proviennent d'une part d'un manque d'activité (pour 50% des entreprises ayant des problèmes de trésorerie ponctuels ou récurrents), et d'autre part du contexte inflationniste: 34 % pointent la hausse des prix fournisseurs, 29 % la hausse du prix de l'énergie.

Les retards de paiement des clients représentent surtout un problème majeur dans le BTP (50%).

Votre entreprise rencontre-t-elle des problèmes de trésorerie ?

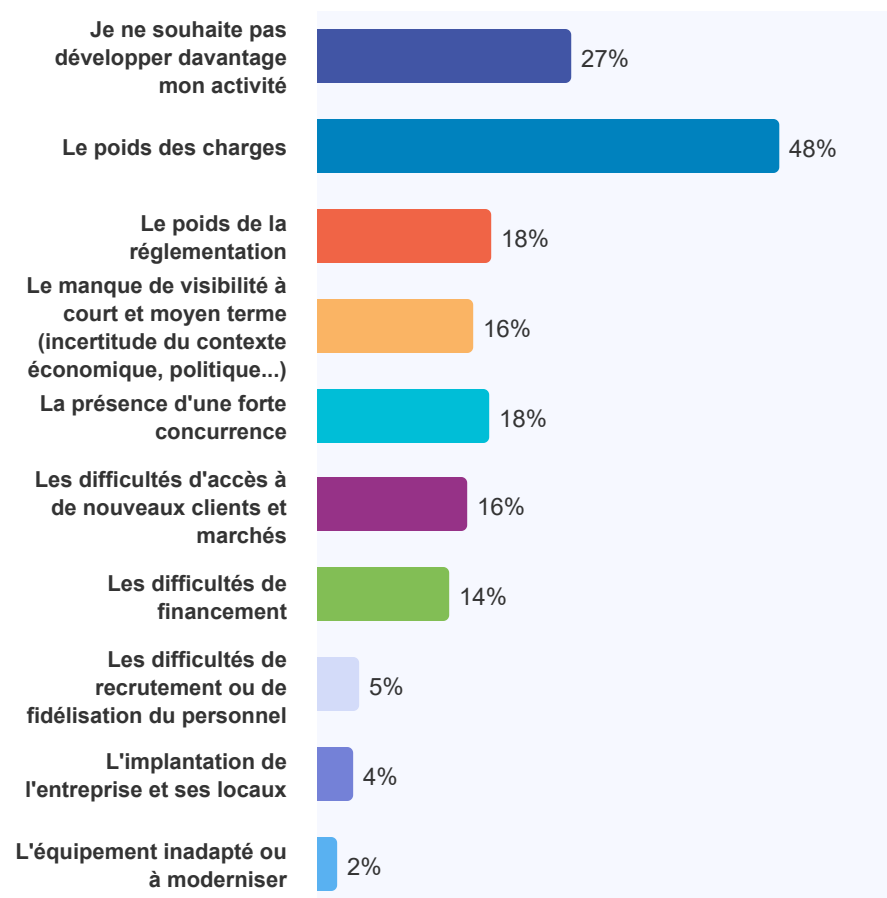


Si oui, quelles sont les causes actuelles de ces problèmes de trésorerie ?



Un développement contraint en premier lieu par la réglementation fiscale, sociale et technique

D'une manière générale, quel est le principal frein au développement de votre entreprise ? (deux réponses possibles)



Interrogées sur les principaux freins à leur développement, un quart des entreprises déclarent n'envisager aucun développement.

Les principaux freins au développement cités proviennent de l'environnement réglementaire des entreprises et des normes fiscales, sociales (le poids des charges : 49%) ou techniques (21%). Le poids des charges est cité par 66% des entreprises de l'hôtellerie-restauration, 55% des entreprises du régime classique et 39% des micro-entrepreneurs.

L'incertitude est également un facteur limitant pour 19% des entreprises, malgré leur positionnement sur des marchés de proximité (les entreprises artisanales de fabrication, positionnées sur des marchés plus élargis sont impactées à 28 % par ce manque de visibilité à court et moyen terme).

Les contraintes de marché (concurrence, élargissement de la clientèle) arrivent au 3e rang des freins cités. Les difficultés d'accès à de nouveaux clients et marchés sont plus souvent mises en avant par les micro-entrepreneurs (24%) que par les entrepreneurs individuels du régime classique (10%).

Les difficultés d'accès au financement limitent 15% des entreprises dans leur développement (mais 27% des entreprises ayant une situation financière préoccupante ou très préoccupante et 28% des entreprises de l'hôtellerie-restauration).

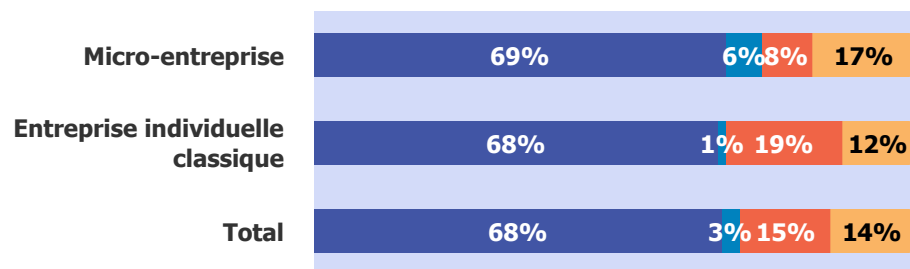
La question des ressources ou moyens de production est handicapante pour 14% des entreprises. Les difficultés de recrutement augmentent avec la taille des entreprises : les entreprises avec un chiffre d'affaires de 1 million d'euros ou plus évoquent à 30 % des difficultés de recrutement ou de fidélisation du personnel. Ce pourcentage est de 49 % pour les entreprises de 10 salariés et plus, et atteint 42 % pour celles ayant des emplois non pourvus.



3. Les relations avec les banques et l'accès au crédit

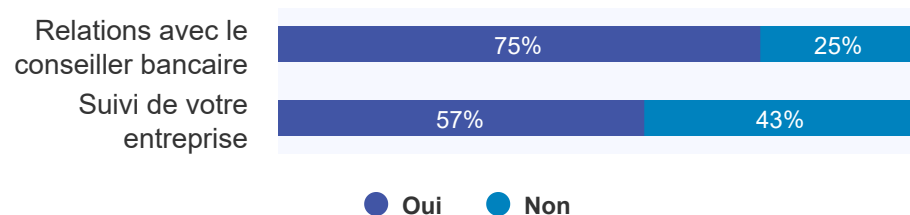
71% d'entreprises mono-bancarisées, 41% insatisfaites du suivi de leur entreprise

De combien des comptes bancaires disposez-vous pour votre activité professionnelle ?



- D'une seule banque, il s'agit d'une banque "classique"
- D'une seule banque, il s'agit d'une banque en ligne ou néo-banque
- De plusieurs banques, mais aucune banque en ligne ou néo-banque
- De plusieurs banques, dont au moins une banque en ligne ou néo-banque

Etes-vous satisfait de votre banque principale ?



Avez-vous un compte bancaire à usage professionnel distinct de votre compte personnel ?

91%

Oui

Entreprises individuelles classiques satisfaites du suivi bancaire

56%

Satisfaites de leur suivi

Micro-entreprises satisfaites du suivi bancaire

61%

Les petites entreprises restent majoritairement mono-bancarisées, quelle que soit leur forme juridique. 71% des entreprises individuelles sont mono-bancarisées. La multibancarisation augmente avec la taille des entreprises.

91% des entreprises individuelles disposent d'un compte bancaire professionnel distinct de leur compte personnel (cette distinction n'existe que pour 84% des micro-entrepreneurs).

Une minorité d'entreprises (17%) utilise les services de néo-banques, dont 3% à titre principal. Le recours à des banques en ligne ou néo-banques est plus répandu parmi les micro-entrepreneurs (25% , dont 8% à titre principal).

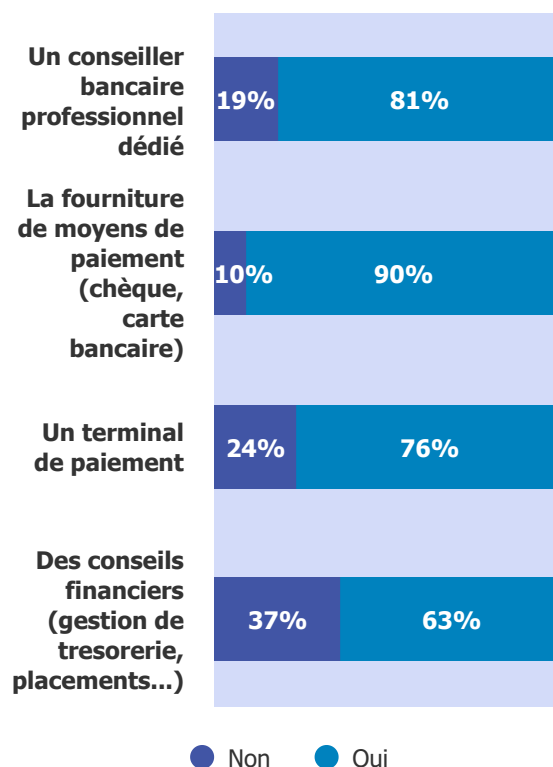
75% des chefs d'entreprise sont satisfaits de leur relation avec le conseiller bancaire, 57% du suivi de leur entreprise.

Le suivi de l'entreprise est jugé plus satisfaisant pour les sociétés (62%) que pour les entreprises individuelles classiques (56%) ou les micro-entreprises (61%).

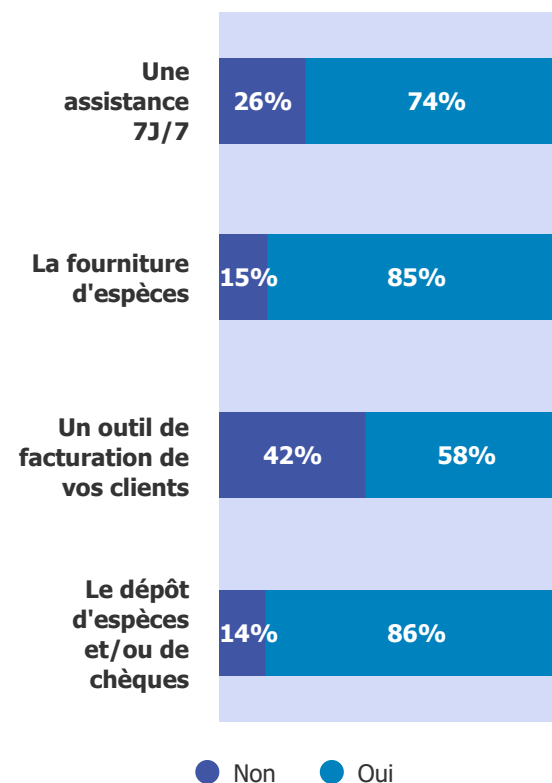
Le taux de satisfaction baisse dès lors que les entreprises sont en situation financière préoccupante.

Services bancaires : 41% des entreprises expriment un besoin en conseil financier non couvert par la banque

Ce service vous est-il apporté par votre banque ?



Ce service vous est-il apporté par votre banque ?



La plupart des entreprises interrogées déclarent disposer des services bancaires dont elles ont besoin :

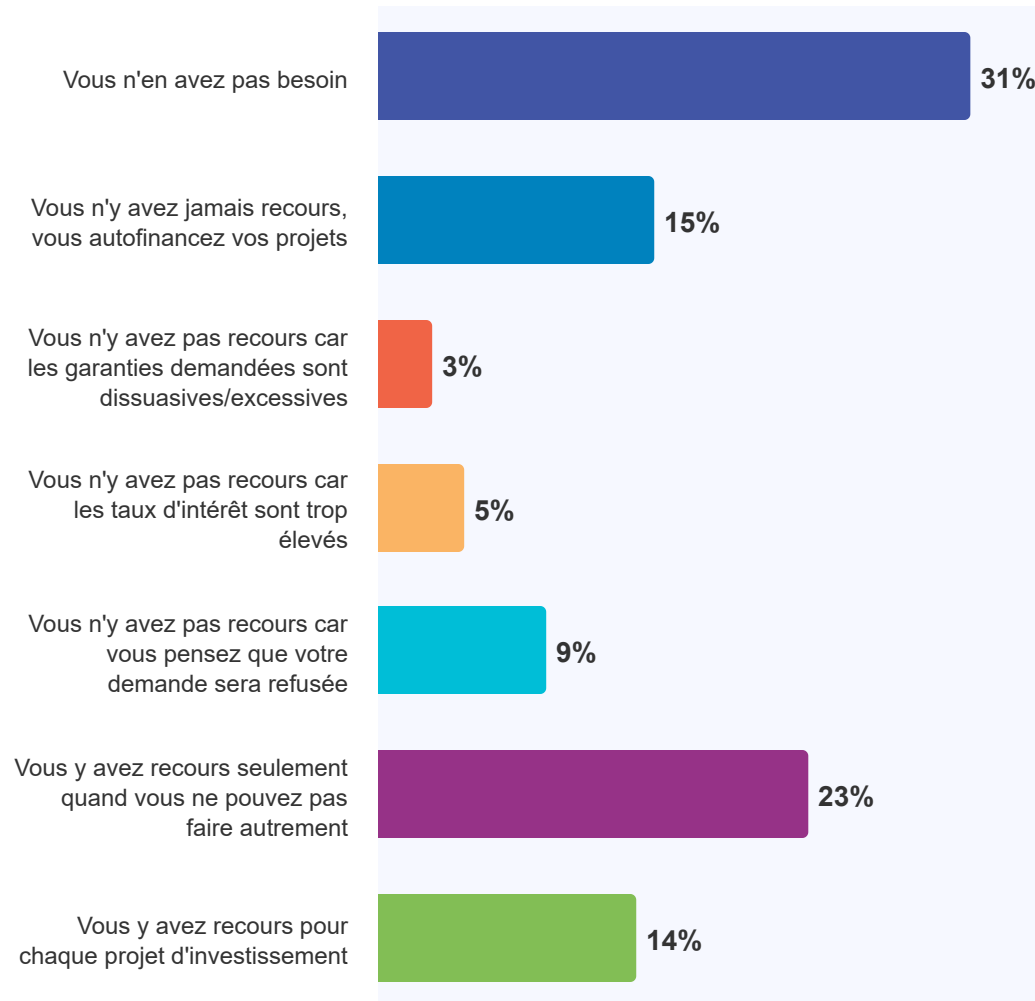
- 81% des entreprises interrogées ont un conseiller bancaire professionnel dédié. 19% ne disposent pas de ce service et déclarent en avoir besoin.
- En matière d'assistance, 74% des entreprises bénéficient d'une assistance 7J/7 de leur banque.
- 90 % des entreprises disposent de moyens de paiement, 85% de la fourniture d'espèces, 86% d'un service de dépôt d'espèces ou de chèques, 76 % louent un terminal de paiement.

Le conseil financier paraît le service le moins apporté : 63% des entreprises déclarent en disposer, 37% en expriment le besoin. De même, seules 58% des banques proposent un outil de facturation à leurs clients.

L'offre des services bancaires est sensiblement identique pour les sociétés de ces secteurs.

Une méfiance vis-à-vis de l'emprunt bancaire

Concernant les emprunts bancaires, diriez-vous que ?



Les petites entreprises restent culturellement frileuses vis-à-vis de l'emprunt bancaire, et plus particulièrement les entreprises individuelles.

31 % des entreprises individuelles déclarent ne pas avoir besoin d'emprunt ; 15% affirment autofinancer leurs projets. Ces proportions sont respectivement de 42 % et 19 % pour les micro-entreprises, contre 14% et 6% des sociétés.

6% des entreprises ne recourent jamais à l'emprunt bancaire en raison des coûts associés. 9% s'auto-censurent en anticipant une réponse négative.

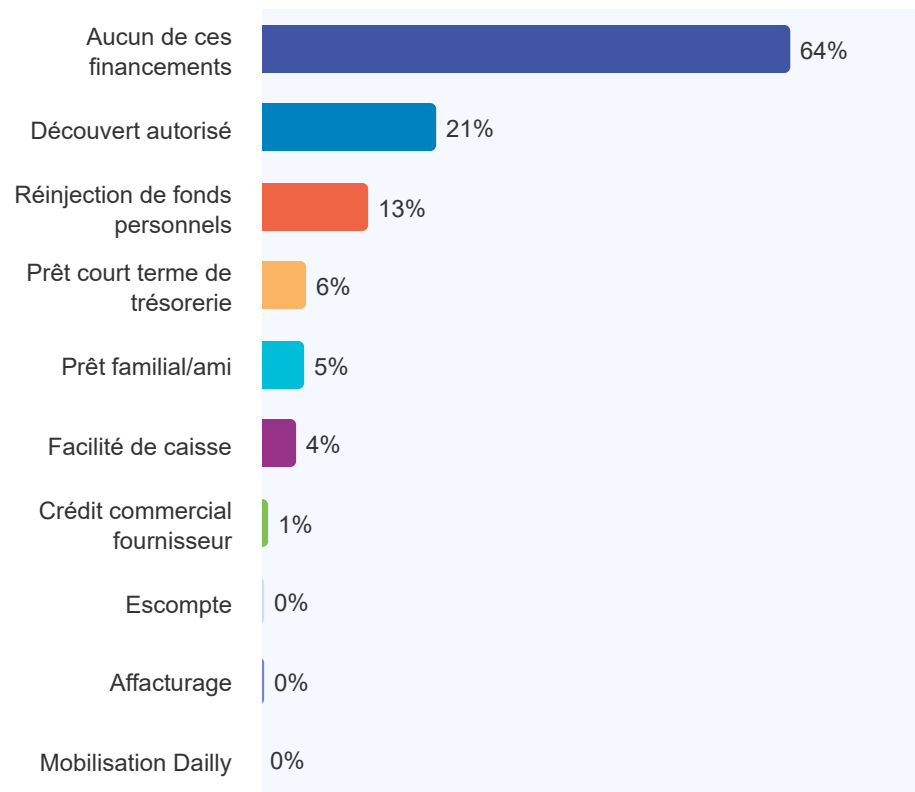
Enfin, 23 % recourent à un emprunt lorsqu'aucune autre solution n'est possible (ce chiffre atteignant 36 % pour les sociétés).

La part des entreprises recourant systématiquement à l'emprunt bancaire pour chaque projet d'investissement ne concerne que 14% des entreprises (28 % des sociétés).

Les entreprises individuelles qui externalisent leur comptabilité à un cabinet comptable ont une plus grande tendance à recourir systématiquement à des emprunts (23 % pour chaque projet), sans doute conseillées par leur cabinet comptable.

36% des entreprises ont mobilisé en 2024 des financements pour couvrir leurs besoins de trésorerie

Quels financements avez-vous sollicité ces 12 derniers mois pour financer votre trésorerie ? (entreprises individuelles -plusieurs réponses possibles)



Aucun financement de trésorerie mobilisé

Micro-entreprise

70%

Aucun de ces financements

Entreprise individuelle classique

61%

Aucun de ces financements

Société

59%

Aucun de ces financements

63 % des répondants n'ont mobilisé aucun financement pour couvrir leurs besoins de trésorerie au cours des 12 derniers mois, une proportion qui atteint 70 % pour les micro-entreprises.

Un tiers des entreprises (36%) ont donc eu recours à des dispositifs de financement.

Les outils bancaires ont été les plus utilisés, en premier lieu le découvert autorisé (21% des entreprises), les facilités de caisse (4%) et les prêts bancaires de trésorerie (par 6% de entreprises).

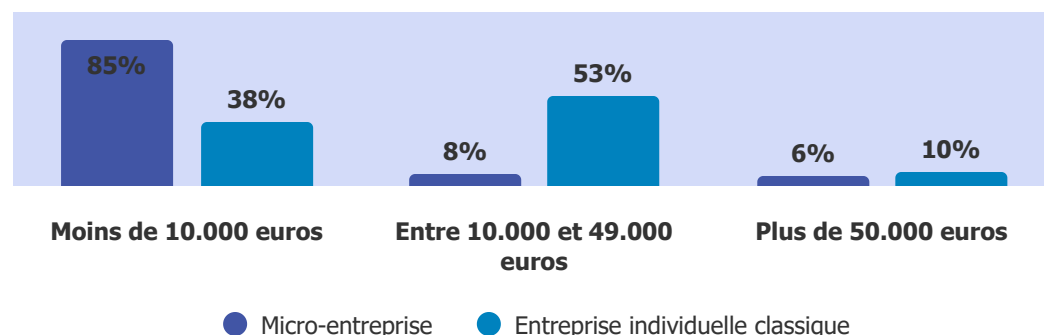
Par ailleurs, **13 % des entreprises individuelles ont réinjecté des fonds personnels** dans leur trésorerie, une proportion qui s'accroît quand les entreprises font face à des problèmes de trésorerie. Les fonds personnels des chefs d'entreprise sont donc une variable d'ajustement en cas de difficulté.

L'affacturation est très peu utilisée (par 1% des entreprises et la mobilisation Dailly semble tombée en désuétude), de même que l'escompte.

La hiérarchie des moyens de financement mobilisés par les sociétés pour couvrir leurs besoins de trésorerie sont relativement similaires.

Plus de la moitié des prêts de trésorerie portent sur un montant inférieur à 10.000 euros

Montant des prêts de trésorerie



Peu d'entreprises (6 % des entreprises individuelles) font donc appel aux prêts de trésorerie, et très souvent pour des montants faibles :

- 56 % sont inférieurs à 10 000 euros (85% pour les micro-entrepreneurs)
- 36 % étaient compris entre 10 000 et 49 000 euros,
- 8 % avaient un montant supérieur à 50 000 euros.

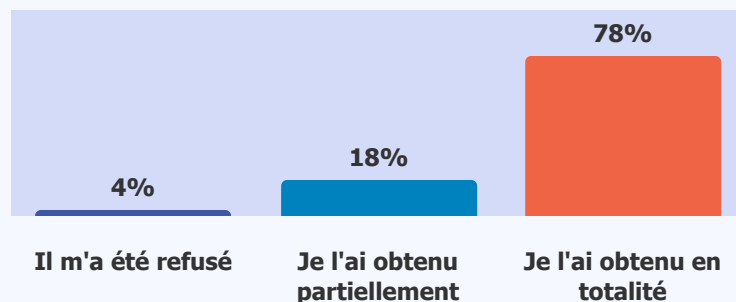
La mise en concurrence des banques est limitée et n'a concerné que 18 % des dossiers.

Dans 78 % des cas, le prêt de trésorerie a été obtenu en totalité.

L'accès au prêt de trésorerie n'est pas plus restreint pour les entreprises individuelles classiques. **Le taux d'accès au crédit de trésorerie est un peu inférieur** pour les micro-entreprises (69%, contre 73% des sociétés et 85% des entreprises individuelles classiques).

A noter toutefois : les taux d'acceptation élevés s'expliquent en partie par l'autocensure qui concerne 10% des entreprises (ces dernières ne font aucune demande de prêt bancaire, car elles anticipent des réponses négatives).

Quel a été le résultat de votre demande de prêt ?



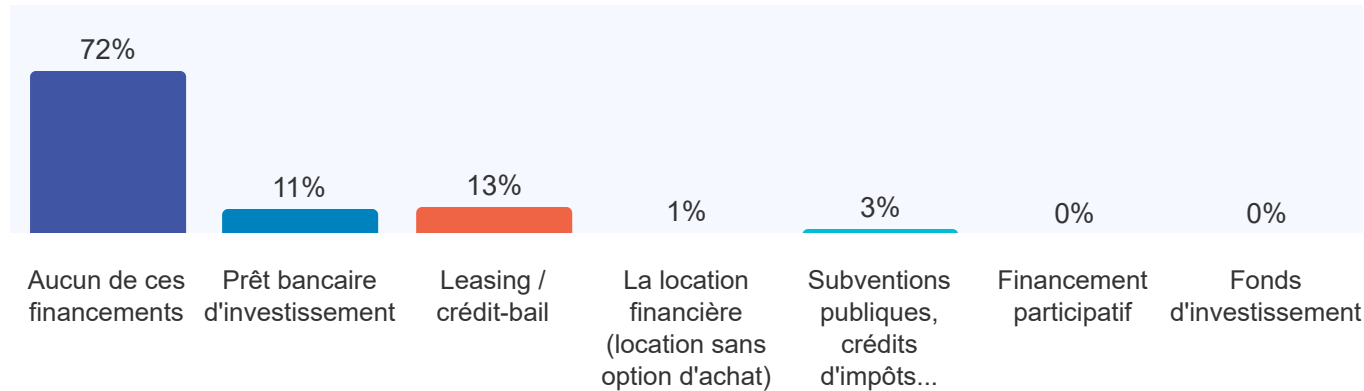
Avez-vous sollicité plusieurs banques pour obtenir ce(s) prêt(s) ?

18%

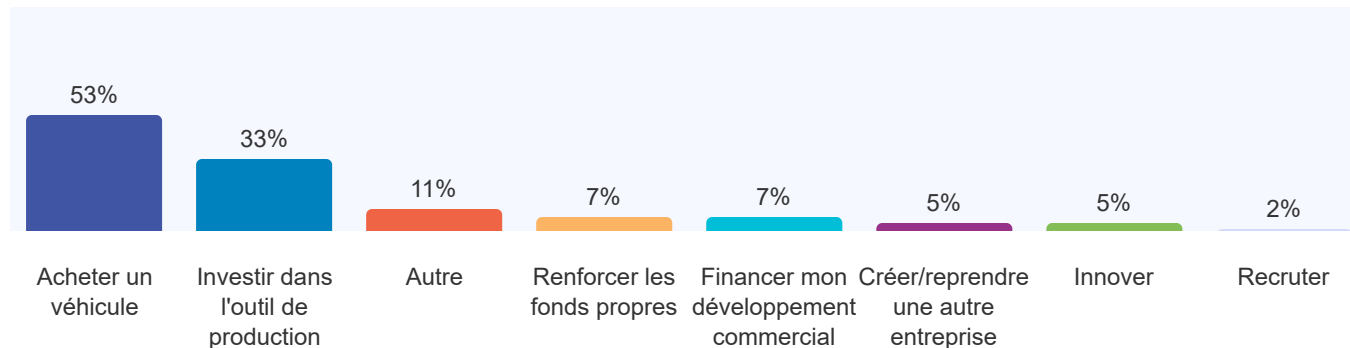
Oui

1/4 des entreprises ont sollicité un financement externe moyen/long terme

Quels autres financements externes avez-vous mobilisé ces 12 derniers mois ?



Avec quel(s) objectif(s) avez-vous mobilisé ces financements externes ?



Le recours à des financements externes de moyen-long terme a concerné 22% des entreprises individuelles au cours des 12 derniers mois (28% des entreprises individuelles classiques, 14% des micro-entreprises, contre 38% des sociétés).

Le leasing est le premier type de financement externe mobilisé (par **13 % des entreprises individuelles**), devant les prêts d'investissement (11%).

La moitié des projets financés ont pour objectif de financer un véhicule, 33% d'investir dans l'outil de production.

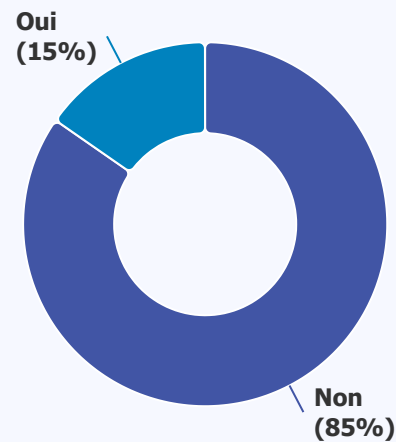
5% des petites entreprises recourent à des financements externes pour financer des projets d'innovation.

92% des prêts d'investissement sont d'un montant inférieur à 50.000 euros

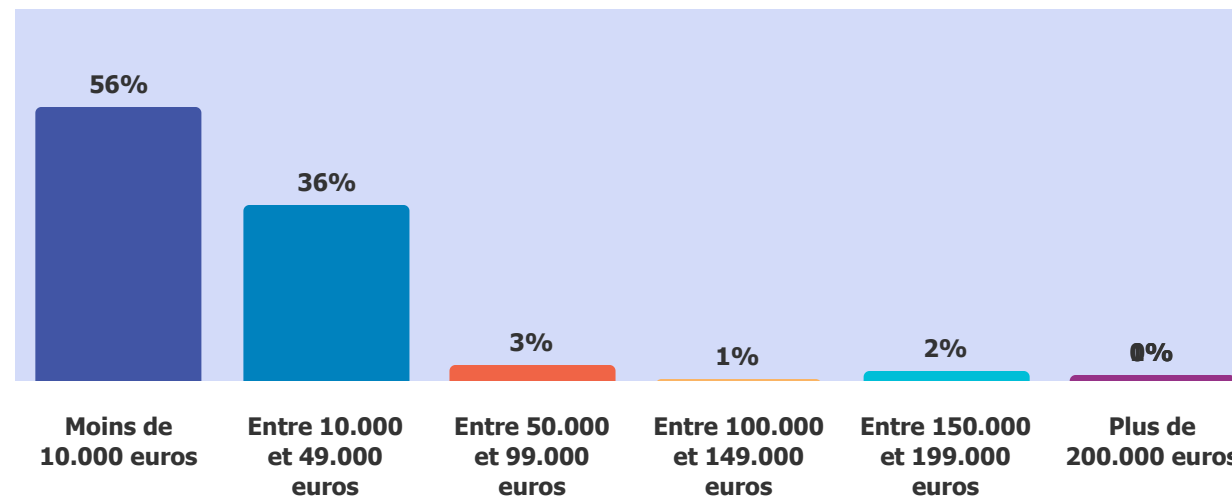
Plus de la moitié des prêts bancaires d'investissement portent sur un montant inférieur à 10 000 €, 92% sont inférieurs à 50.000 €, dont 56% de moins de 10.000 euros.

15 % des entreprises individuelles ayant eu recours à un prêt bancaire d'investissement ont sollicité plusieurs banques pour obtenir leur prêt. Ce chiffre atteint 19% pour les entreprises individuelles classiques et 7% des micro-entreprises, contre 41 % des sociétés.

Avez-vous sollicité plusieurs banques pour obtenir ce(s) prêt(s) ?

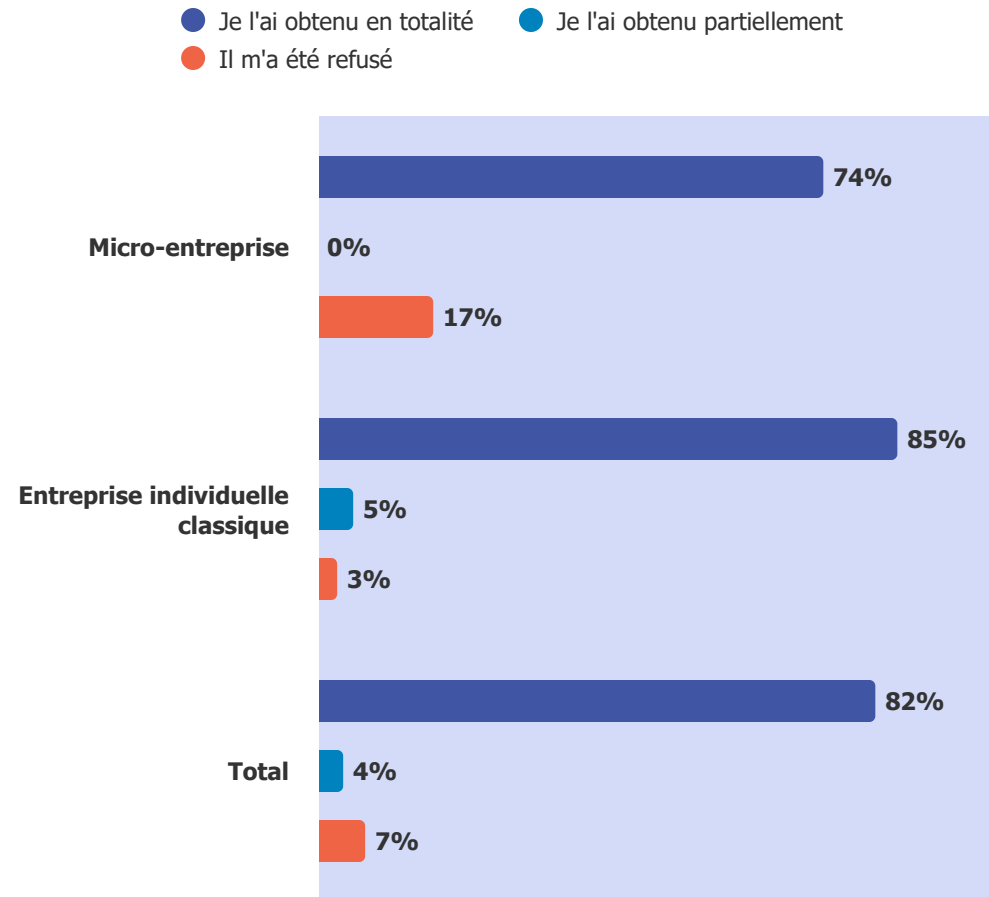


Montant des prêts d'investissement sollicités par les entreprises individuelles



85 % des demandes de prêts d'investissement sont acceptées en totalité

Quel a été le résultat de votre demande de prêt ?



Les taux d'acceptation des prêts d'investissement sont très élevés : 82% ont obtenu le montant demandé en totalité, 4 % l'ont obtenu partiellement, et 8 % ont essuyé un refus.

Le taux d'acceptation est inférieur pour les micro-entreprises (**74 %**), comparativement aux entreprises individuelles classiques (**85%, un taux comparable à celui obtenu par les sociétés : 87%**).

A nouveau, ces taux élevés sont à minimiser par la part d'entreprises autocensurant toute demande et anticipant des réponses négatives.

Le taux d'acceptation varie par ailleurs selon le type de projet à financer :

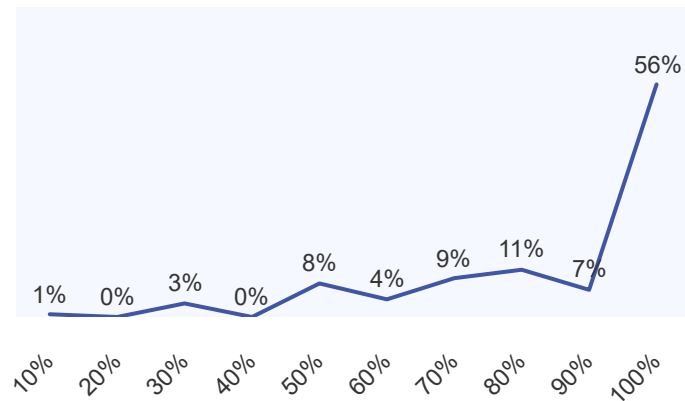
- **91 %** des entreprises ayant sollicité un prêt pour l'achat d'un véhicule l'ont obtenu, **88 %** pour celles qui ont investi dans l'outil de production.
- **les taux sont moins élevés (<70%)** concernant les demandes de prêt visant à renforcer les fonds propres ou ayant pour objectif le développement commercial.

La santé économique et financière des entreprises a sans surprise une incidence sur l'accès au prêt d'investissement :

- le taux d'acceptation est plus faible pour les entreprises individuelles ayant un chiffre d'affaires en baisse (**72%**)
- même constat pour les entreprises dont l'endettement est en hausse (**71 %**)
- l'existence de problèmes de trésorerie récurrents est également un facteur négatif (**69%**).

Les entreprises privilégient des prêts couvrant 100 % du coût du projet

Le montant du prêt représentait quelle part du coût total du projet?



Avez-vous eu recours à un courtier en crédit dans votre recherche de financement ?

5%

Oui

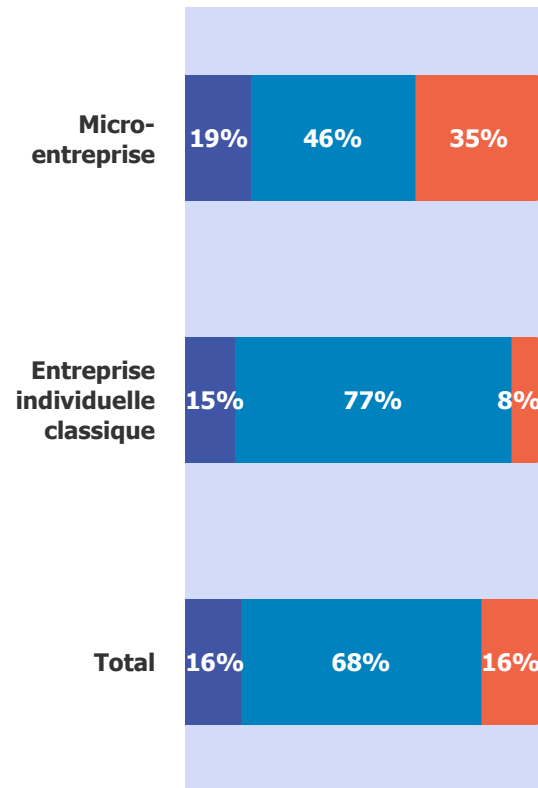
Avez-vous eu recours à un organisme de garantie ?

153

Réponses effectives

Avez-vous dû renoncer à la protection de vos biens personnels ?

● Je ne sais pas ● Non ● Oui



Dans plus de 80% des cas, le montant des prêts d'investissement couvre plus de 70% du montant total des projets. Pour près de la moitié des entreprises (56%), le prêt bancaire couvre d'ailleurs 100% du montant du projet.

Seulement 5 % des entreprises individuelles ont fait appel à un courtier en crédit dans leur recherche de financement.

17% ont eu recours à un organisme de garantie (19% pour les entreprises individuelles, 14% pour les micro-entreprises).

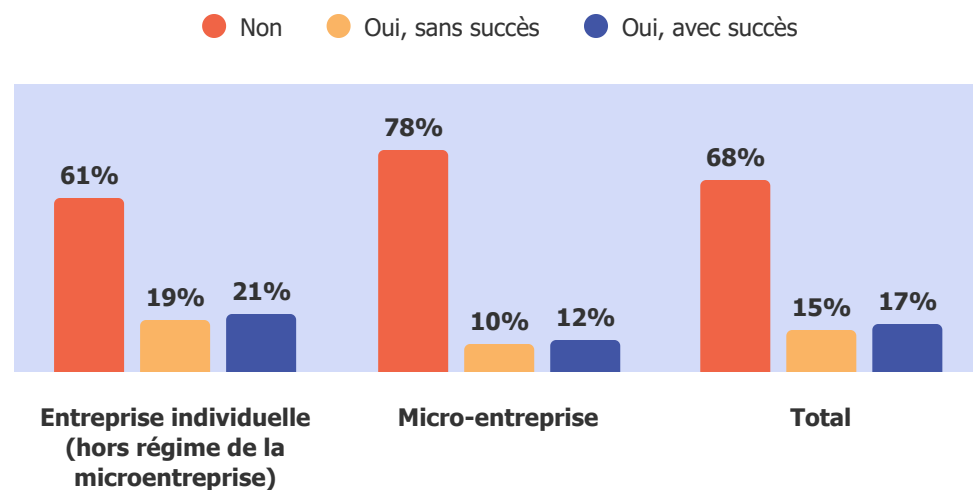
16% ont dû renoncer à la protection de leurs biens personnels, une part qui se monte à 35% pour les micro-entrepreneurs.

1/3 des entreprises négocient les frais de service des banques, dont 17% avec succès

40% des entreprises individuelles des régimes classiques ont négocié en 2024 les frais de service de leurs banques, une part proche de celle des sociétés des mêmes secteurs (44%). Les cas sont moins fréquents parmi les micro-entreprises (22%). Par ailleurs, les entreprises individuelles classiques ont plus de succès dans ces négociations : 21% contre 10% des micro-entreprises. Ces dernières ont donc de plus faibles marges de manoeuvre.

S'agissant des voies de recours, les entreprises individuelles connaissent peu les dispositifs existants, que ce soit la médiation du crédit (pour les refus de crédit, caution, découvert ...) ou la médiation bancaire (litiges relatifs aux services fournis par la banque ...) : une entreprise sur cinq environ déclare connaître ces voies de médiation.

Avez-vous négocié les frais de services appliqués par votre banque (gestion du compte, taux de crédit...) ?



Si vous avez une réclamation à faire, connaissez-vous ?

La médiation du crédit

La médiation bancaire

Micro-entreprises

Micro-entreprises

17%

20%

Entreprises individuelles classiques

Entreprises individuelles classique

21%

24%